

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

30/06/2014

Dossier complet le

30/06/2014

N° d'enregistrement

F-054-14-C-0064

## 1. Intitulé du projet

Création d'une voie d'accès au Musée aéronautique de Rochefort/mer

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°) - d)	Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km.

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création d'une voie nouvelle d'accès au Musée de l'aéronautique navale à Rochefort/mer (17), dans un "site classé".  
Le Musée de l'ANAMAN est sur un terrain appartenant déjà au Département.  
L'accès actuel au Musée, s'effectue par l'entrée à l'École de Gendarmerie.  
Cette nouvelle voie serait indépendante de l'accès à l'École de Gendarmerie.  
Ce projet de nouvel accès permettrait ainsi de s'affranchir de l'entrée "militaire" et offrirait au Musée la possibilité de devenir un Établissement Recevant du Public (ERP).

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet sera d'apporter, sur un site appartenant au Département de la Charente-Maritime, et plus particulièrement sur la parcelle confiée à l'"Association Nationale des Amis du Musée de l'Aéronautique Navale" (ANAMAN), les conditions optimales pour l'entrée et la circulation intérieure des visiteurs du Musée, des véhicules accédant et circulant sur le site, pour la mise en valeur du patrimoine aéronavale maritime français.

Ce site n'est aujourd'hui accessible que par l'entrée de l'École de Gendarmerie (portail d'accès) et sous les conditions de sécurité militaires. L'objectif est donc de s'affranchir de cet unique accès sécurisé, en créant une voie nouvelle avec un portail d'accès indépendant.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Création d'une voie nouvelle d'une largeur de 6 m (environ)+ accotements enherbés depuis l'entrée commune avec la Gendarmerie :

- L'entrée du site se ferait à partir du parking existant présent à gauche de l'entrée de la Gendarmerie.
- Une première voie nouvelle (360 ml), parallèle à la clôture du site de la Gendarmerie, sera implantée à une distance de 20 m environ de celle-ci.
- La création d'une seconde voie neuve de desserte d'un autre bâtiment (entretien) du Musée sur un linéaire de 125 m (largeur 6m).

La création de cette nouvelle voie d'accès sera réalisée par l'apport et le concassage de matériaux locaux, issus de la démolition de 4 bâtiments militaires sur le site voisin et des blocs bétons présents sur les bords de la Charente.

La démolition des bâtiments et la réutilisation de ces matériaux pour la nouvelle voie constituent des éléments essentiels dans la re-naturalisation et la mise en valeur environnementale et paysagère des berges de la Charente.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La durée des travaux pourrait être estimée à 3 mois.

La création de ces voies permettrait à l'association en charge du Musée d'accueillir de nouveaux matériels, le déplacement et l'arrivée de transports d'aéronefs, mais surtout l'accès libre des visiteurs pour la découverte de ce patrimoine national.



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les sols actuels sont des prairies laissées en friche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 17 novembre 2007.

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La zone du projet est en secteur UEb (regroupant les grands équipements publics et des quartiers d'habitats collectifs - Accès et voirie autorisées). Le zonage UEb du règlement prend en compte la construction de la nouvelle voie d'accès au Musée). Le PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I : "Basse vallée de la Charente". ZNIEFF de type II: "Estuaire et Basse Vallée de la Charente". ZICO : "Estuaire de la Charente".
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rochefort/mer est une commune d'estuaire et de deltas où s'applique la "Loi Littoral". <small>Art. L146-7 : "l'aménagement des routes dans la bande littorale définie à l'article L. 146-4 est possible dans les espaces urbanisés ou lorsqu'elles sont nécessaires à des services publics ou à des activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau".</small>
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPPAUP de Rochefort/mer, créée par arrêté du Préfet de Région, le 9 mai 2005.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En limite des "Zones humides probables dans le Département de la Charente-Maritime".
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels classée en risque "Submersion marine" (Aléa fort). Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) mis en application anticipée par arrêté préfectoral du 28/10/2010.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain, par son passé militaire et préalablement à son transfert de propriété, a fait l'objet de mesures de recherches et de dépollutions pyrotechniques.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Classé de l' "Estuaire de la Charente", depuis le décret du 22 août 2013.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS : "Estuaire et Basse Vallée de la Charente" ZSC : "Vallée de la Charente"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il faudra un apport de matériaux pour la réalisation de la structure de chaussée. Cet apport se fera par la démolition de 4 bâtiments situés à proximité du site (en bordure de Charente) et le concassage de ces matériaux, qui serviront ainsi à la structure de chaussée.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur un linéaire de 360 m x 6 m (environ).
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre projet se situe au Plan de Prévention des Risques Naturels classé en risque submersion Rs1 avec une côte atteignant les 4,50 m dans la plaine entre la Charente et la RD 733 (ce qui correspond aux zones naturelles et agricoles).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>la seule modification que ce projet pourrait apporter, c'est de séparer une activité civile d'une activité militaire.</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le Département a engagé le projet de re-naturation des berges de la Charente, sur le site voisin. Ce projet consiste à démolir 4 bâtiments militaires, à utiliser les matériaux issus de cette démolition, les concasser et les ré-utiliser pour la création de la nouvelle voie d'accès au Musée de l'ANAMAN de Rochefort/mer. Le "permis de démolir" a été délivré le 14/01/2014 pour la démolition des 4 bâtiments et évacuer 30 000 m<sup>2</sup> de gravats présents sur le site pour recréer un milieu caractéristique des marais littoraux charentais.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de desserte d'un Musée dédié au patrimoine de l'aéronautique navale français doit avoir une voie d'accès indépendante du site militaire voisin. Cette voie se situe sur le "trait" de limite des zones naturelles remarquables et pourrait faire l'objet d'une attention toute particulière dans sa conception et sa mise en valeur paysagère du site.

Il ne paraît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact sachant que l'on a une connaissance fine de la sensibilité de la zone et que l'objectif sera de re-naturaliser la zone en bordure de voie en collaboration avec le Conservatoire du Littoral et la Ligue de Protection des Oiseaux.

D'autre part, le projet connexe, de re-naturalisation des berges de la Charente, et le permis de démolir les bâtiments militaires, doivent permettre d'apporter des matériaux de construction locaux délaissés pour construire la nouvelle voie d'accès au Musée.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Liste des cartes complémentaires ajoutées au formulaire : <ul style="list-style-type: none"><li>- carte des inventaires biodiversité (cf pégase- DREAL Poitou-Charentes),</li><li>- carte des zones NATURA2000 sur le périmètre d'étude (cf Pégase - DREAL Poitou-Charentes),</li><li>- carte des propriétés du Conservatoire du Littoral (cf Pégase - DREAL Poitou-Charentes),</li><li>- carte des sites Inscrits / Classés (cf Pégase - DREAL Poitou-Charentes),</li><li>- carte des zones humides "probables" du Département (cf Pégase - DREAL Poitou-Charentes),</li></ul>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

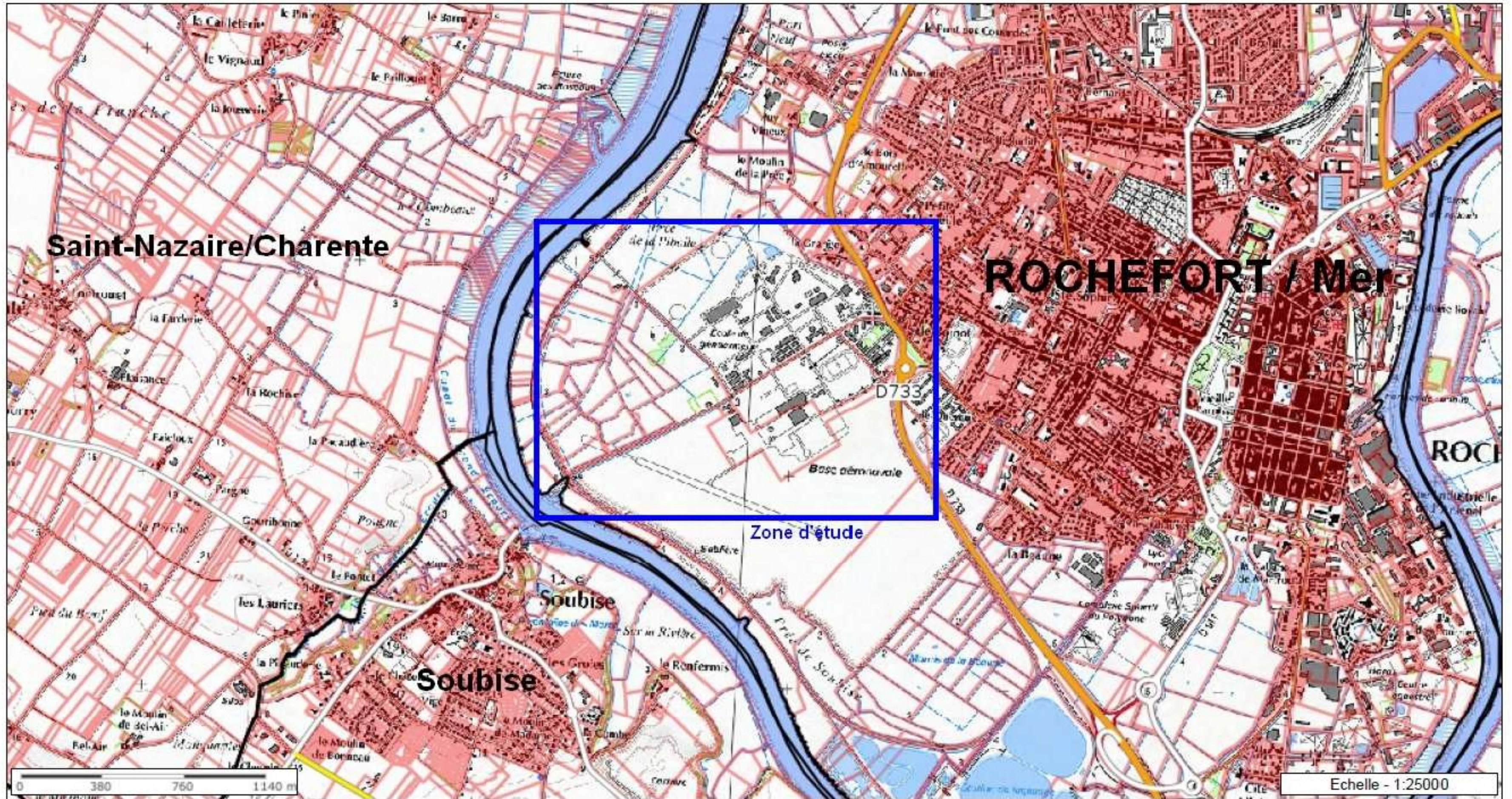
**Le Directeur Adjoint des Infrastructures**



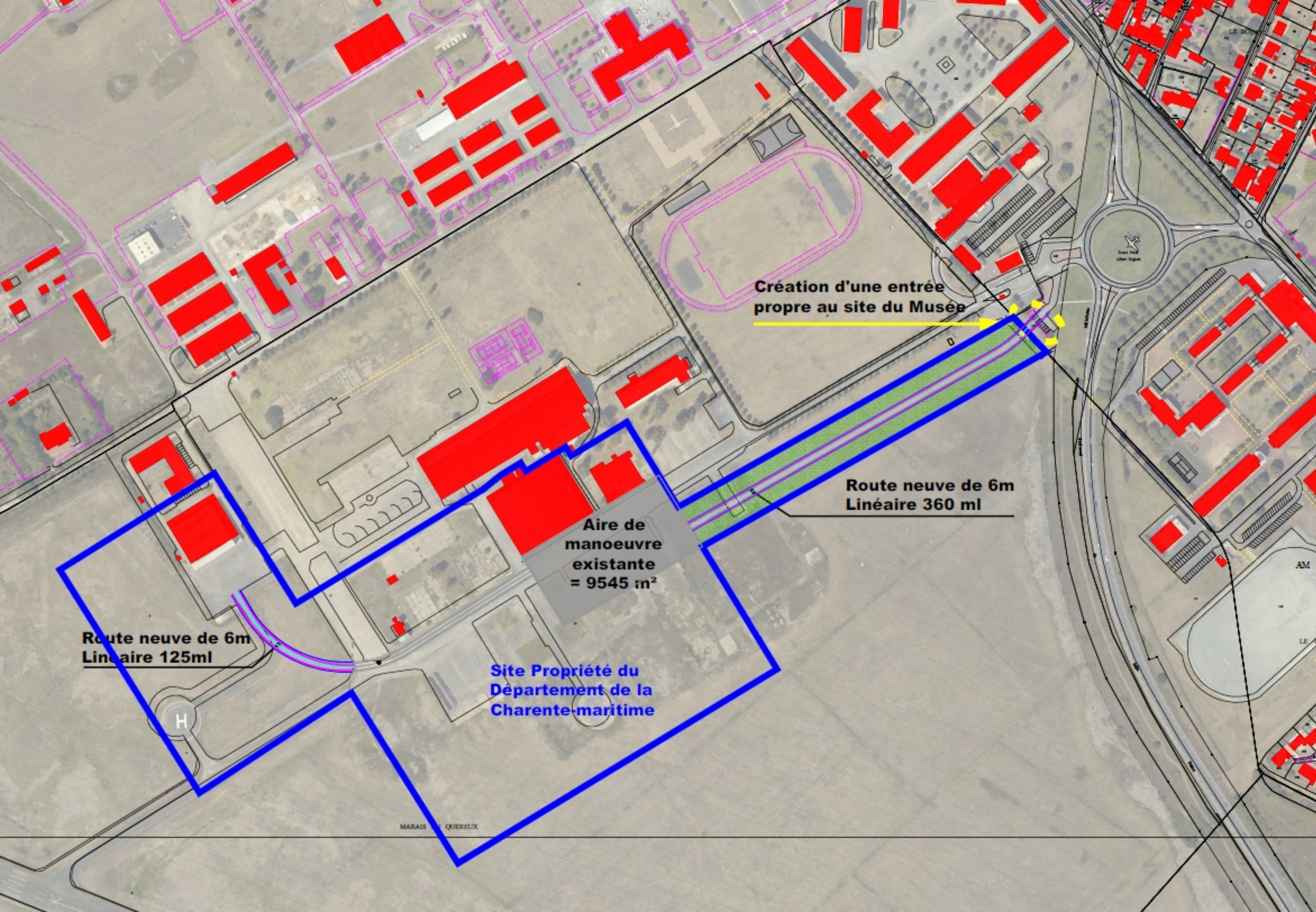
**F. CARON**



# PLAN DE SITUATION



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



**Création d'une entrée propre au site du Musée**

**Route neuve de 6m  
Linéaire 360 ml**

**Aire de manoeuvre existante  
= 9545 m<sup>2</sup>**

**Site Propriété du  
Département de la  
Charente-maritime**

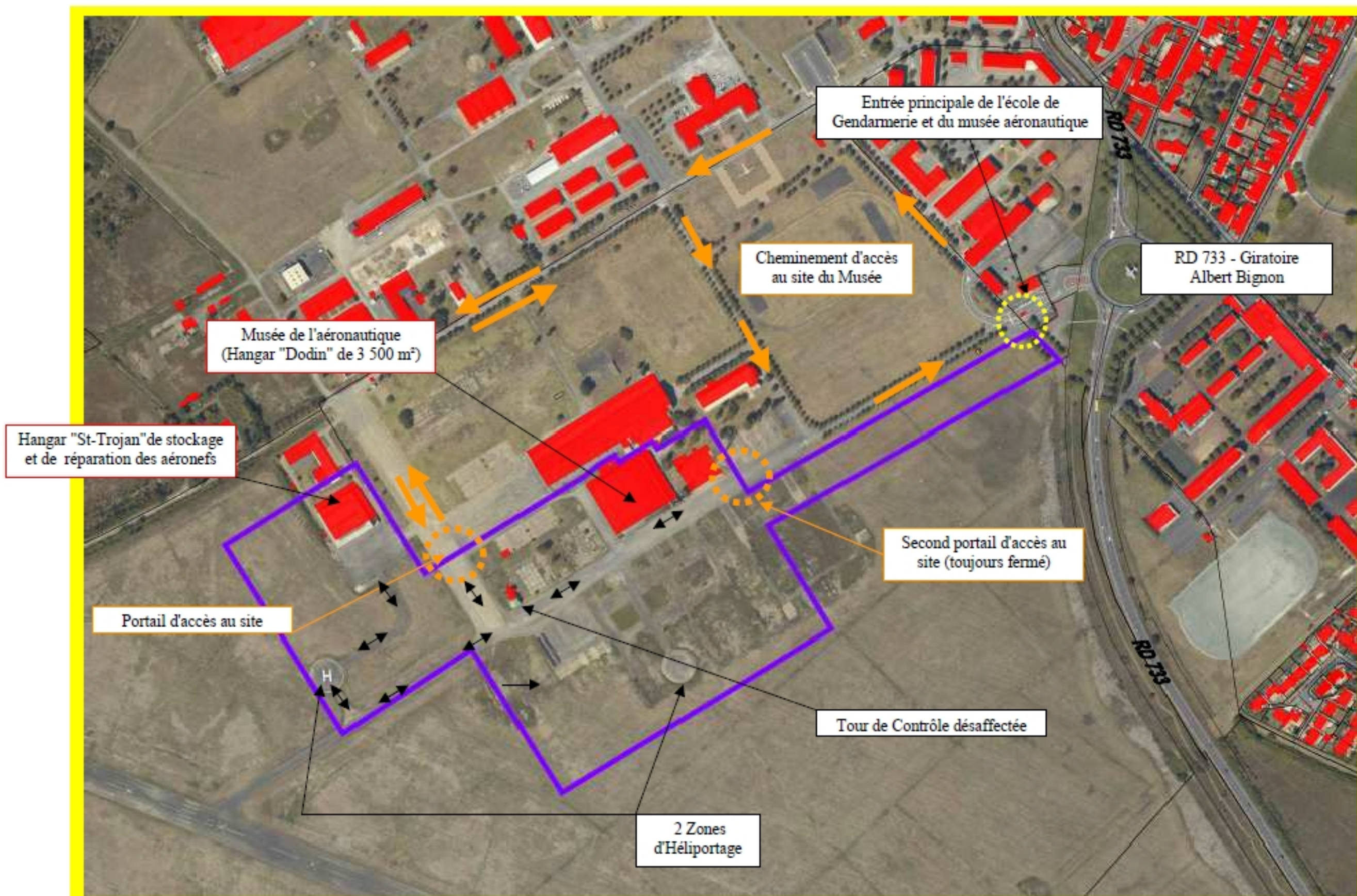
**Route neuve de 6m  
Linéaire 125ml**

MARAIS QUERZILUX

# Voie d'accès au Musée de l'ANAMAN à Rochefort/mer

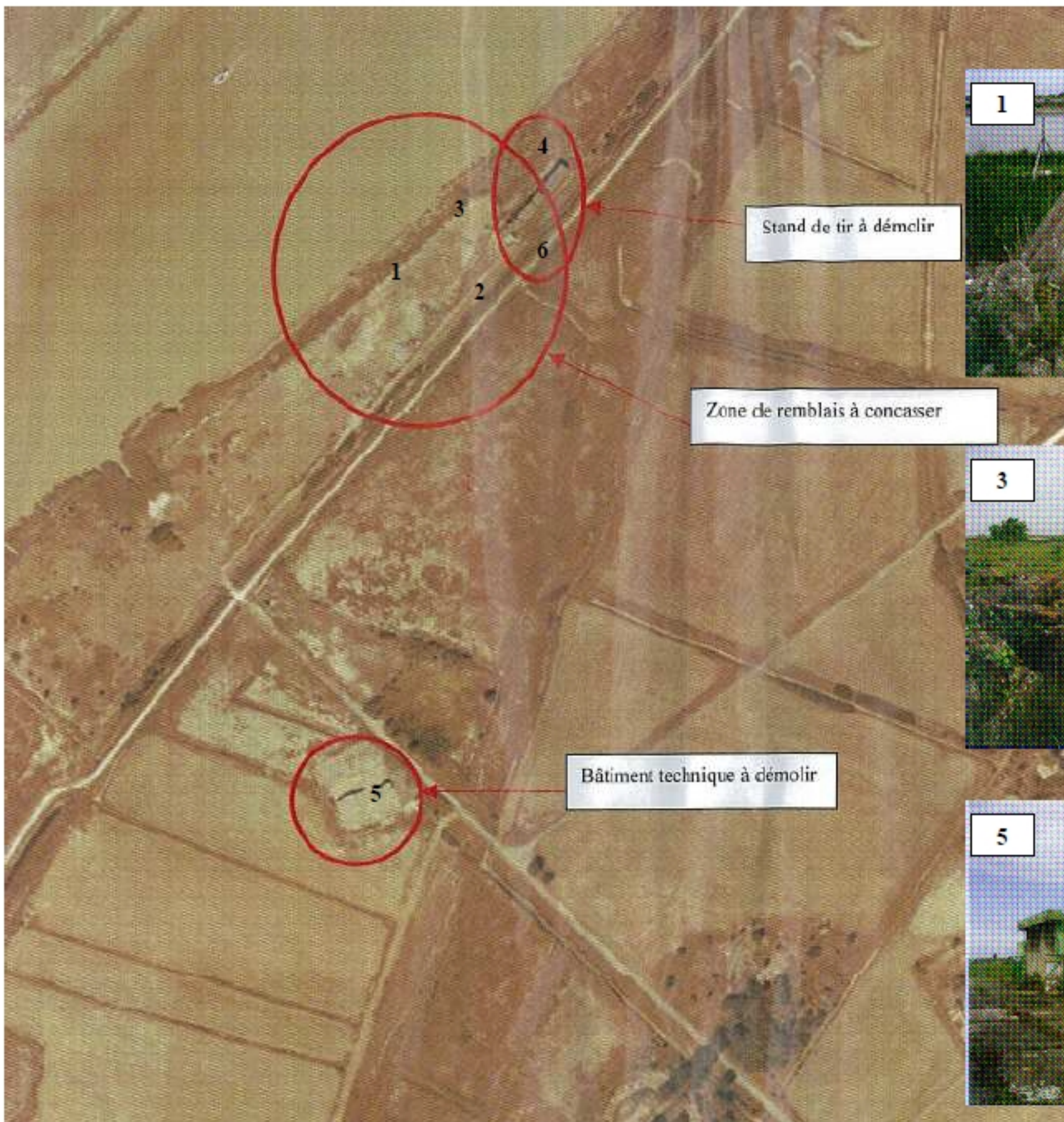


# CHEMINEMENTS ROUTIERS DANS LA ZONE D'ETUDE

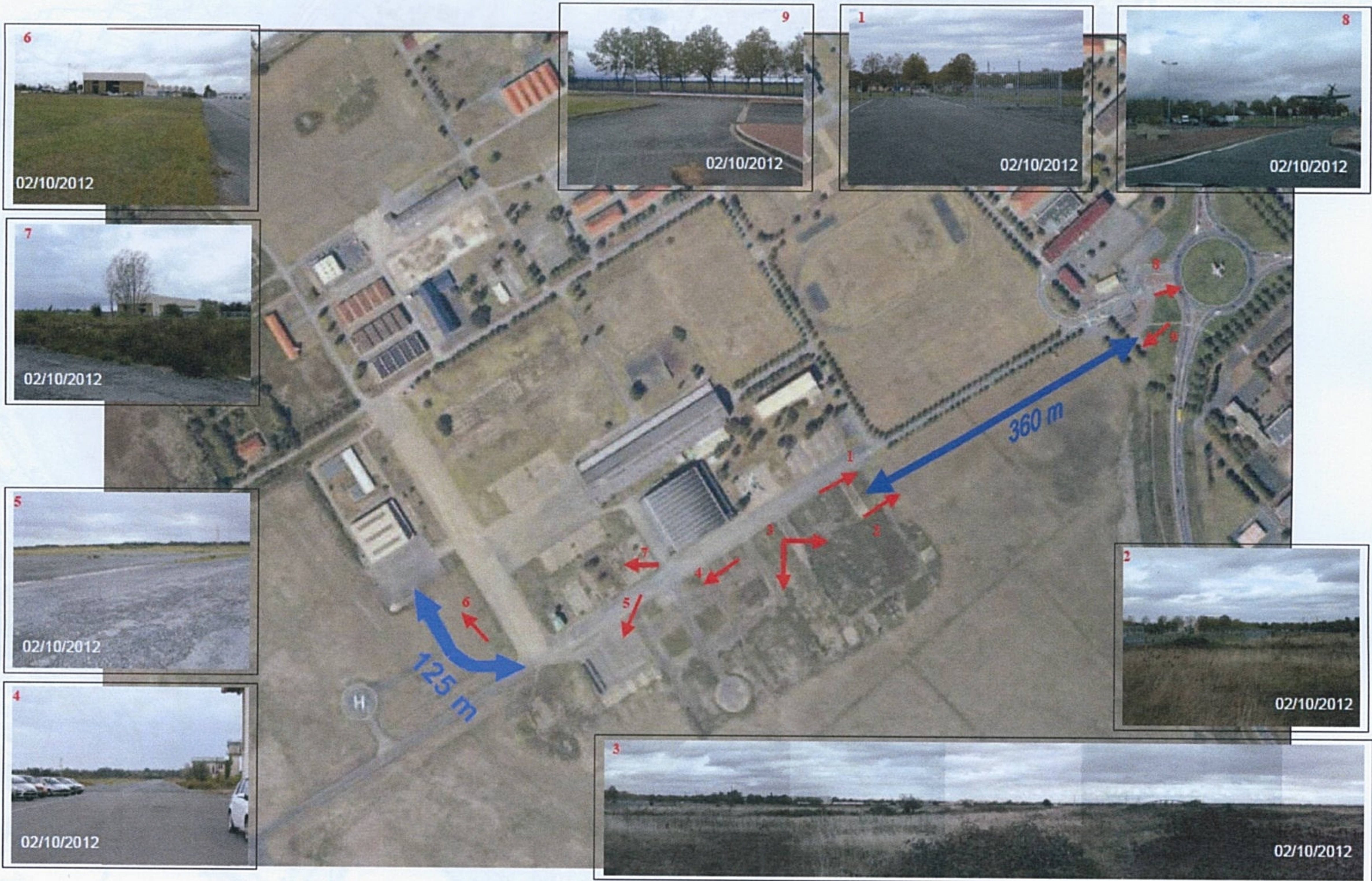


# LOCALISATION POUR LA DEMOLITION DES BATIMENTS ET LA RE-NATURALISATION DE LA RIVE DE LA CHARENTE

Reportage photos sur site en date du mardi 7 mai 2013

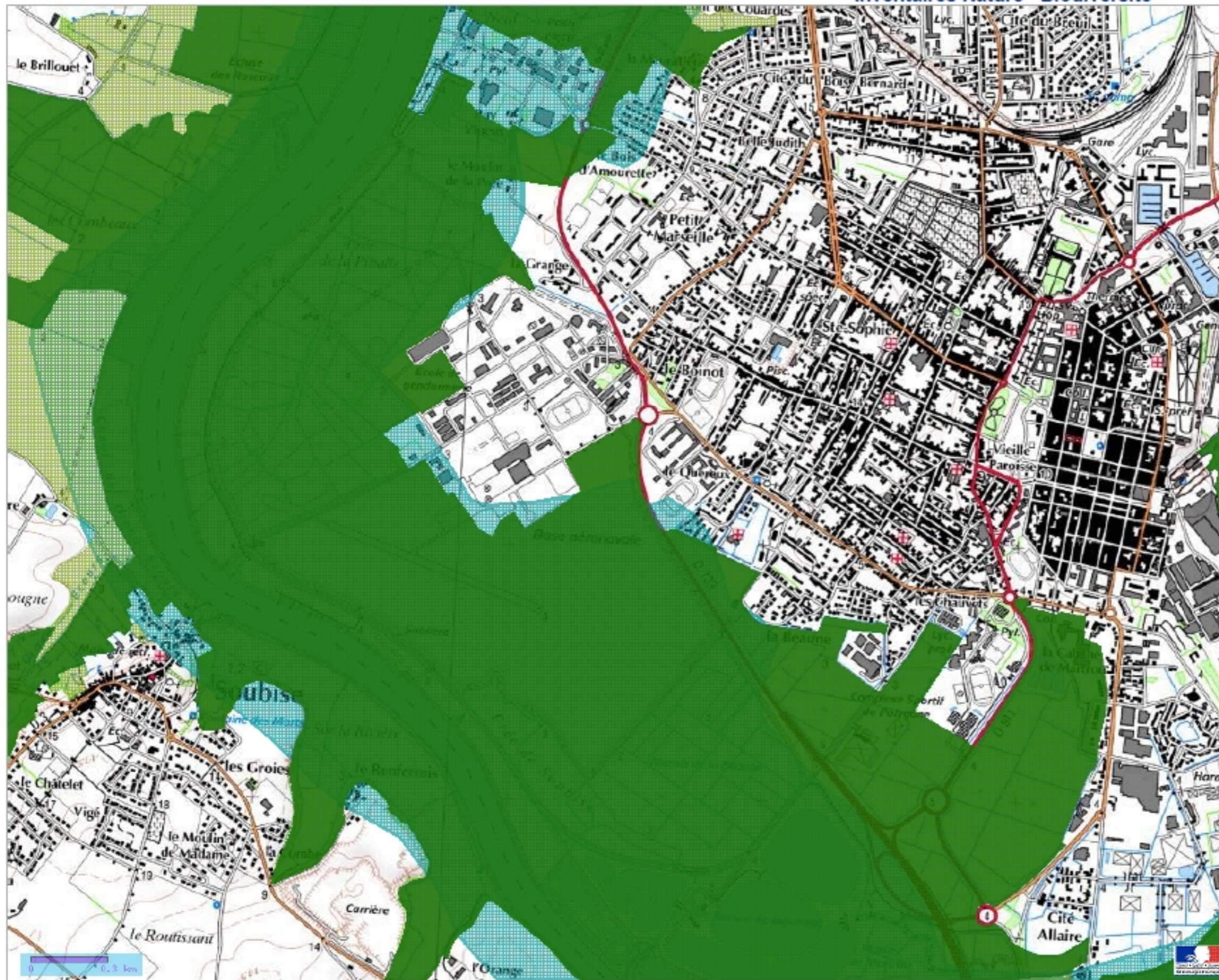


REPORTAGE PHOTOS DU SITE





## Inventaires Nature - Biodiversité



Nature - Paysage - Biodiversité

Inventaire nature biodiversité

■ zones naturelles d'intérêts écologiques florissantes

■ zones naturelles d'intérêts écologiques florissantes

■ zones importantes pour la conservation des

Limites administratives - Habillage

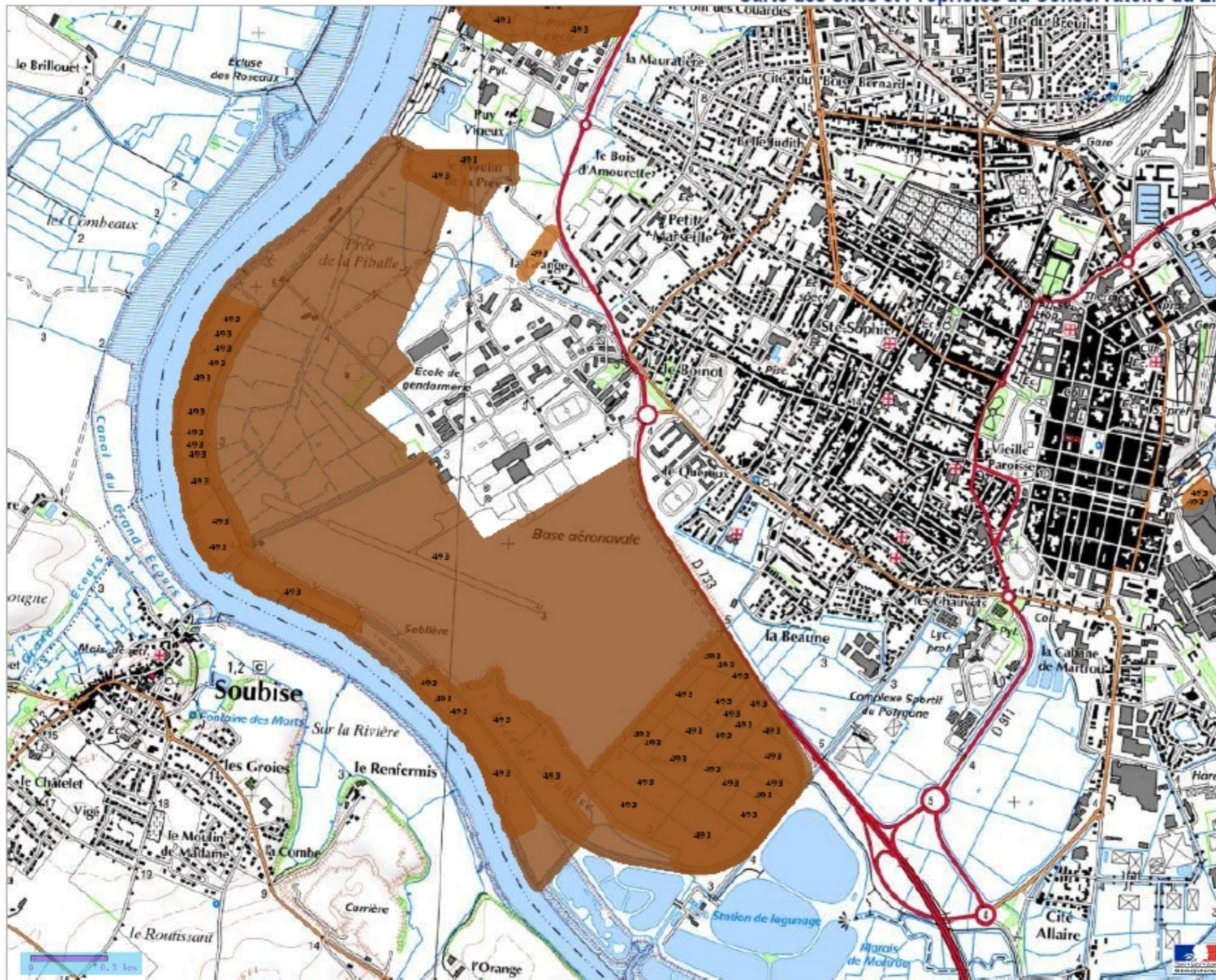
■ Limites départementales

■ Sélection automatique (Couleurs) - (Données S

Tous droits réservés.

Document imprimé le 5 Juin 2014, serveur Prodige V3, <http://carto.pegase-poitou-charentes.fr>, Service: Prodige.

# Carte des Sites et Propriétés du Conservatoire du Littoral

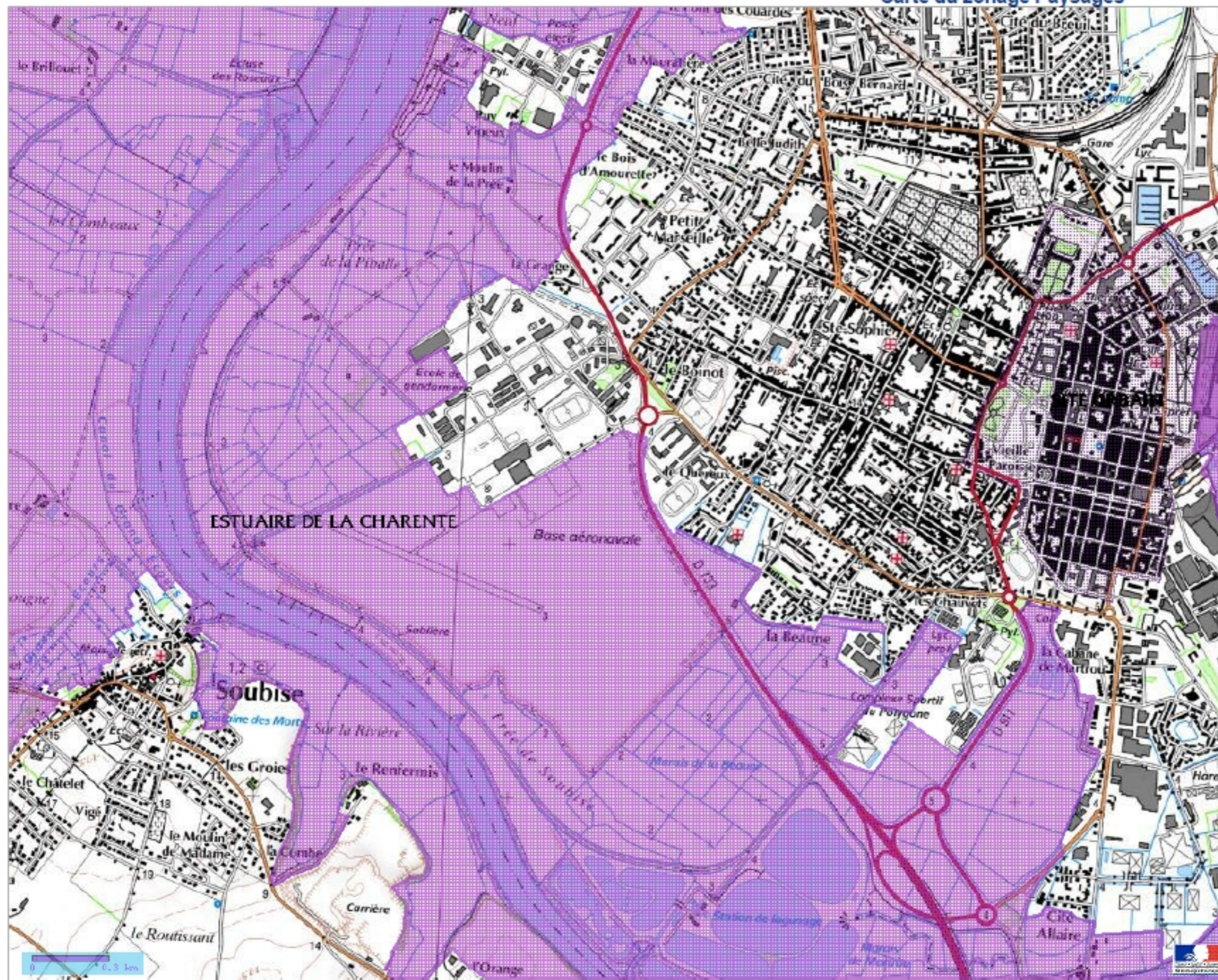


- Mer - Littoral
- sites du Conservatoire du littoral
- propriétés du Conservatoire du littoral
- Limites administratives - Habillage
- Sélection automatique (Couleurs) - (Données S)

Tous droits réservés.

Document imprimé le 5 Juin 2014, serveur Prodige V3, <http://carto.pegase-poitou-charentes.fr>, Service: Prodige.

## Carte du zonage Paysages

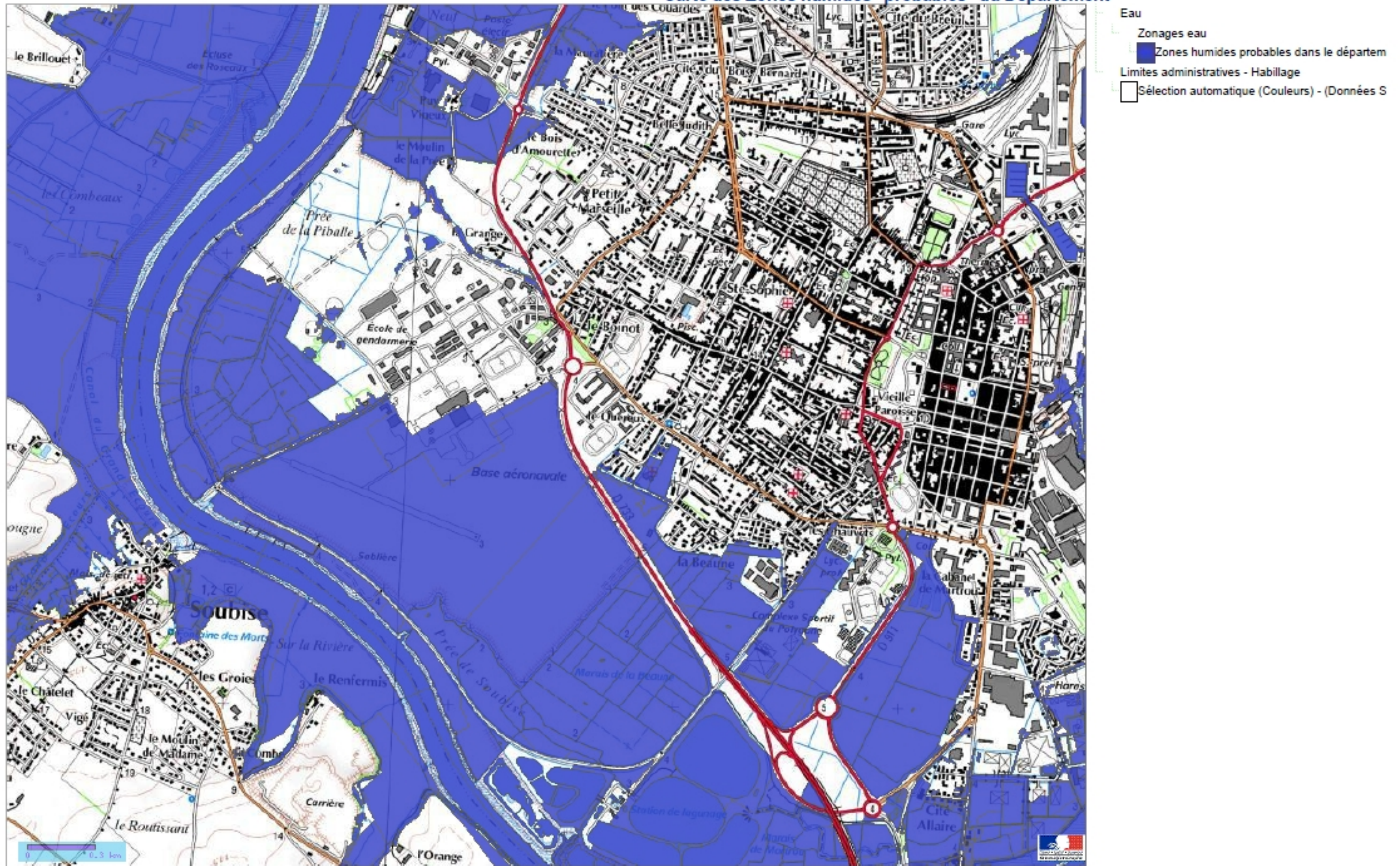


- Nature - Paysage - Biodiversité
- Zonages paysages
  - sites classés
  - sites inscrits
- Limites administratives - Habillage
  - Limites départementales
  - Sélection automatique (Couleurs) - (Données S)

Tous droits réservés.

Document imprimé le 5 Juin 2014, serveur Prodiges V3, <http://carto.pegase-poitou-charentes.fr>, Service: Prodiges.

## Carte des Zones humides "probables" du Département



Tous droits réservés.

Document imprimé le 5 Juin 2014, serveur Prodige V3, <http://carto.pegase-poitou-charentes.fr>, Service: Prodige.

